

La Gazette de Fontain

Décembre 2023

Les 100 ans

de la Fruitière



FRUITIERE DE FONTAIN



L'Edito

Cela fait maintenant un peu plus d'un an que j'ai pris la suite de Jean-Pierre Vagne aux fonctions de maire de notre belle commune nouvelle de Fontain. Une année pour prendre en main les dossiers et poursuivre les projets initiés en début de mandat. Une année qui est passée très vite, riche d'échanges, d'expériences nouvelles, et d'évènements avec comme ligne directrice la gestion, le développement de la commune et le bien-être des habitants. Une année qui se termine et dont il est important de faire le bilan, en conseil municipal, ou lors de la réunion publique qui s'est tenue le 20 novembre à propos de l'enquête.

Nous avançons petit à petit sur les projets, vous avez pu constater que les travaux de rénovation de l'ancienne mairie/école, route du Fort, avaient commencé (changement de la charpente et de la toiture). Je remercie les riverains pour leur patience vis-à-vis de la coupure de la route. Il y a également eu de menus travaux dans la salle des fêtes avec l'installation d'un vidéoprojecteur très simple d'utilisation qui nous permettra de mieux organiser des projections de films et de documentaires (notamment avec la médiathèque de Pugey) ou même des projections de séances de sport. Enfin le test de modification de la voirie à Arguel (écluse) est concluant. Ce système permettra de ralentir les véhicules et d'agrandir les trottoirs et ainsi doublement protéger les piétons. Nous verrons également pour la vitesse sur Fontain ou la sécurisation d'autres quartiers.

D'autres grands chantiers sont en cours tels que notre futur aménagement forestier avec notamment la fusion des forêts d'Arguel et de Fontain, le PLUi dont nous vous avons déjà parlé et pour lequel vous pouviez assister à une réunion publique sur Fontain. Vous pouvez également venir à la mairie pour consulter les documents généraux ou faire vos observations dans le registre mis à votre disposition. Autre grand chantier en cours avec le Département et GBM, le schéma cyclable. Nous défendons vos doléances afin de développer les pistes cyclables le long de nos routes et ainsi vous permettre de circuler en toute sécurité.

A côté de ses dossiers structurants, nous avons toujours, pour notre plus grand plaisir, nos rencontres festives et sportives animées par nos associations et nos bénévoles tels que le vide-grenier qui s'est tenu le 1^{er} octobre, les Défis de la Boucle le 22 novembre, ou les événements organisés par l'association des parents d'élèves 1.2.3... Soleil. Et nous avons pu également fêter les 100 ans de la fruitière, fierté pour les familles des fondateurs et les employés, mais aussi pour la commune. Bravo à elle, elle a encore de belles années devant elle.

Je vous souhaite à toutes et à tous d'excellentes fêtes de fin d'année, et vous invite avec plaisir aux vœux le vendredi 12 janvier. Venez nombreux.



Catherine HAMELIN

Retour sur les projets et investissements lancés depuis 2020

Le conseil municipal du 25 septembre a été l'occasion de faire un point d'étape sur les projets et investissements du mandat. En voici un résumé :

Lotissement du Mouthier :

Le dossier n'était pas compatible avec notre PLU et il y avait un fort risque de recours. La commune a pris la décision de stopper l'avancement de ce dossier pour le moment.

Eglise – mise en valeur du mobilier et des toiles :

L'appel d'offres a été lancé fin octobre, et les candidatures ont été réceptionnées. L'architecte doit analyser les réponses techniques et financières puis proposer les candidats retenus au conseil.

La campagne de dons par l'intermédiaire de la Fondation du Patrimoine va être lancée.

Ancienne Mairie (route du Fort) :

La rénovation de l'appartement supérieur est en cours. Les travaux ont commencé en septembre par la démolition intérieure. Les travaux de toiture (charpente et couverture) ont été réalisés de mi-octobre à mi-novembre. Le plancher a dû être changé au vu de son mauvais état. Viendront ensuite la dépose et le changement des huisseries, le changement de la chaudière, les travaux d'isolation, de plâtrerie, peinture, plomberie, électricité.

Fin estimée des travaux : février à mars.

Ancienne fruitière :

Une première étude avait été réalisée pour avoir une idée du potentiel de ce bâtiment. Nous avons reçu un premier jet indiquant la possibilité de faire des appartements ou un mixte entre plateau de services et appartements.

Ce dossier n'a pas été avancé et va être repris.

Terrain entre le 9 et le 11 rue de l'école :

En 2022, la commune a acheté par l'intermédiaire de l'EPF (Etablissement Public Foncier), le terrain se trouvant entre le 9 et le 11 rue de l'école (terrain avec un terrain de tennis au niveau du carrefour de l'école). Depuis, nous avons rencontré l'organisme Habitat 25 puis l'ARS afin d'étudier les possibilités immobilières sur ce terrain. La question de logements intergénérationnels et d'une maison médicale a été abordée. Nous allons poursuivre ces études.

Salle des fêtes : isolation et chauffage :

Notre chère salle des fêtes a bientôt 20 ans et, après des travaux de reprise de l'étanchéité du toit, nous devons revoir l'isolation thermique. Nous sommes en attente des différents devis et solutions. Une priorité sera donnée au 160 m² de plafond qui n'ont jamais été isolés.

L'ancienne mairie d'Arguel :

L'ancien bureau et la salle du conseil ne sont plus utilisés (hors réunions d'associations et comme bureau de vote). Nous devons retirer les mobiliers et matériels restants, définir quels travaux sont nécessaires et réfléchir à la suite à donner à ces salles.

Place de l'Eglise (espaces verts, place gravillonnée, place réservée handicapé):

Nous avons missionné l'Audab (Agence d'Urbanisme de Besançon Franche-Comté) pour réfléchir à la revitalisation de la place de l'Eglise et du centre bourg par la valorisation des espaces publics. Malheureusement ce projet a été abandonné en raison de la reprise des enrobés sur cette place.

Vitesse rue de la Fontaine :

Une étude de la vitesse avait été faite en mars 2021 indiquant que les véhicules sur la période de relevés roulaient à moins de 50 km/h (dans les 2 sens). Néanmoins une première réflexion avait été menée sur le passage de cette rue (ou certaines portions) à 30 km/h. Nous allons reprendre cette réflexion.

Antenne téléphonique :

Les opérateurs téléphoniques ne répondent pas à nos questions et à nos relances pour connaître les solutions alternatives possibles sur notre commune. Actuellement nous avons donc le choix entre une antenne de 43m (mais où ?) ou rien. Nous avons obtenu très récemment quelques réponses par un prestataire d'Orange (notamment sur les contraintes d'installations d'une antenne dans le clocher d'une église). Nous poursuivons notre recherche afin de pouvoir proposer aux habitants plusieurs solutions, qui, nous l'espérons, pourront convenir au plus grand nombre.

Déploiement de la fibre :

Orange, qui est missionné pour déployer la fibre sur les communes du Grand Besançon, a été défaillant pendant de nombreux mois, après s'être occupé des centres bourgs. De nombreuses communes et habitants ont fait savoir à GBM leurs mécontentements, après les nombreuses relances à l'opérateur restées sans réponse.

GBM a rencontré des représentants d'Orange pour faire un point sur la situation en juin. Orange a indiqué avoir un nouveau sous-traitant pour les travaux de pose depuis juillet. Nous n'avons toujours pas de précisions sur les délais. Mais espérons avec GBM, que cela sera réalisé le plus rapidement possible.

Préfabriqué d'Arguel :

Ce préfabriqué, encore régulièrement utilisé, mais ne répondant plus aux normes de sécurité, va être démonté (au moment où nous écrivons cet article). Des travaux de désamiantage doivent être réalisés. Un petit bâtiment sera monté à la place.

Retour de la réunion publique

En mars de cette année, nous avons lancé une enquête pour connaître votre avis sur les principaux projets que la commune envisage de conduire lors des prochaines années du mandat et recueillir vos attentes en terme de services et d'équipements.

Lundi 20 novembre, nous avons tenu une réunion publique afin de vous faire le retour sur les résultats de cette enquête et répondre à vos questions.

Vous étiez quelques 70 à avoir répondu présents. L'ensemble des résultats a été présenté et chaque participant pouvait intervenir ou poser ses questions après chaque point. Les échanges ont été nombreux et ont permis de mieux comprendre vos positions et attentes. Vous avez été quelques-un (e)s à faire remonter des doléances et je vous encourage à ne pas hésiter à prendre rendez-vous auprès du secrétariat si vous souhaitez parler d'un sujet en particulier.

Le diaporama diffusé lors de cette réunion est joint à cette gazette et également accessible sur le site internet de la commune.

Catherine Hamelin



Cartes avantages jeunes

Il a été proposé lors du Conseil Municipal du 12 juin de faciliter l'accès à la Carte Avantages Jeunes pour les habitants de moins de 30 ans, la commune prenant en charge la moitié du coût.

Une première campagne de réservation a été ouverte du 15 juin au 07 juillet. 90 cartes ont été commandées. Une seconde campagne de réservation a été proposée du 8 au 15 septembre, et c'est 45 nouvelles cartes qui ont été demandées. La contribution de la commune représente un coût de 675 euros.

Nous nous félicitons du succès rencontré pour cette première opération.

Catherine HAMELIN

Médiathèque

Les communes de Pugey et Fontain ont souhaité s'associer afin de créer un espace socio-culturel intégrant notamment une médiathèque sur la commune de Pugey.

Cet espace socio culturel proposera aux habitants de nos 2 communes :

- Une médiathèque et une ludothèque.
- Un pôle numérique, composé d'ordinateurs en libre accès afin de permettre aux personnes qui en ont besoin de bénéficier d'une aide pour leurs démarches administratives dématérialisées, voire d'organiser des formations afin de réduire la fracture numérique.
- Différentes animations autour de groupes de lecture, de projections (notamment à la salle des fêtes de Fontain) et d'expositions.
- Un service de prêt scolaire en relation avec le groupe scolaire du SIFALP (la médiathèque étant inscrite au PEDT du groupe scolaire).

La médiathèque, si elle possède des locaux, a pour vocation de déployer ponctuellement ses activités sur Fontain.

L'accueil et les activités seront assurés par un personnel (recruté par les 2 communes) et les bénévoles, qui animaient déjà la bibliothèque de Pugey.

Les travaux de construction de la médiathèque ne sont pas encore achevés mais avancent très bien. Nous attendons l'inauguration avec impatience !

Catherine HAMELIN

Ouverture d'un site multi-accueil à Saône pour l'enregistrement des cartes d'identités et passeports

Les rendez-vous peuvent être réservés en ligne via le site de Grand Besançon Métropole :

<https://www.grandbesancon.fr/demarche-administrative/carte-nationale-didentite-et-passeport/>

Afin de faciliter les démarches et réduire les délais, il est également rappelé que :

- Les dossiers doivent avoir fait l'objet d'une pré-demande en ligne sur le site de l'agence nationale des titres sécurisés : <https://passeport.ants.gouv.fr/> ;

- Le lieu de la demande ne dépend pas du domicile : il est ainsi possible de se rendre dans n'importe quelle mairie, à condition qu'elle soit équipée d'un dispositif d'enregistrement. La liste des mairies ainsi que les pièces justificatives à fournir sont consultables sur le site Internet des services de l'État dans le Doubs : <https://www.doubs.gouv.fr/Demarches-administratives/Documents-d-identite>

Pour tout renseignement, une adresse courriel a été mise en place à destination des usagers cta@saone.fr ainsi qu'un numéro de téléphone **03 81 55 71 31**.

Vous trouverez l'ensemble de ces liens sur le site internet de la commune, onglet « Vie Pratique » puis « Démarches Administratives ».

Vide grenier à Fontain



Dimanche 1^{er} octobre, 6h du matin par un beau ciel étoilé, les voitures commençaient à circuler dans le village. En effet, c'était le jour du vide grenier... et pour dérober les belles pépites, il fallait se lever tôt !

Les exposants sont arrivés à partir de 6h30 pour s'installer à leur emplacement. A 7h30, tables, chaises, parasols, vitabris remplissaient le stade. 80 exposants étaient au rendez-vous. On pouvait y trouver tous types d'articles et objets : bibelots, vaisselle, vêtements, chaussures, légumes du jardin, livres...une vraie cachette à trésors à bas prix.

Pour ceux qui le souhaitaient, un tour en calèche était possible.

Merci à l'association US Fontain (club de Foot) qui a tenu la buvette restauration. Merci aux agents Dominique et Quentin et aux conseillers municipaux présents pour la pré-organisation du vide-grenier le vendredi matin.

Par cette belle journée agréable et ensoleillée, la joie et la bonne humeur étaient au rendez-vous.

Maud GULLAUD

Cérémonie du 11 novembre



L'année 2023 marque le 105^e anniversaire de l'Armistice signé en 1918 et qui mit fin aux combats de la Première Guerre mondiale.

La cérémonie a eu lieu au Monument aux Morts de Fontain et a été suivie d'une collation offerte par la municipalité.

Défis de la Boucle



Les Défis de la Boucle sont devenus un évènement incontournable dans le paysage du Grand Besançon.

Cette année c'est Fontain qui ouvre les festivités de ces 4 soirées sportives.

Mercredi 22 novembre à la tombée de la nuit 1000 coureurs ont investi la commune pour parcourir les 10 km de la course.

Nouveauté cette année : les COURSES KIDS de 3 à 15 ans à 17h30.



Le centenaire de la Fruitière de Fontain



Le 16 et 17 septembre derniers ont eu lieu la fête des 100 ans de la coopérative de Fontain. Comme l'a mentionné le Président Monsieur Philippe CUINET : 100 ans de labeur, de conviction et d'organisation, de volontés communes pour tracer la route de cette fruitière.

En 1923, elle a été créée avec 12 producteurs, 300 000 Kg de lait mis en commun sous un même toit pour fabriquer du fromage. Cet élan collectif a perduré toutes ces années. Aujourd'hui, elle est composée de 11 exploitations issues de 6 communes, produisant 4 600 000 litres de lait transformés en divers produits. Cela représente 20 sociétaires et 17 foyers.

Le samedi a été rythmé par la remise de la médaille du morbier par le Président du Morbier, Monsieur Joël ALPY, puis un verre de l'amitié a été offert à la clientèle, aux sociétaires, aux élus de chaque commune, aux fournisseurs et partenaires. Une exposition de documents et d'articles permettait de retracer une partie de l'histoire de la Fruitière.

Toute l'après-midi, des visites de l'atelier de fabrication ont été organisées par les fromagers et sociétaires ainsi que des dégustations des produits. Le public a apprécié ce moment. Les enfants ont aussi pu s'amuser sur la célèbre vache du Comté.

Plus de 800 personnes étaient présentes. Le dimanche, la journée était réservée aux sociétaires et leurs familles, anciens sociétaires, fromagers, anciens fromagers, collaborateurs et tous les partenaires essentiels à la bonne marche de la coopérative.

Tant d'objectifs pour cette fruitière dans les années à venir. Parmi eux, c'est d'être protecteur de cet héritage et de le transmettre aux futures générations... Nous pouvons tous souhaiter une longue vie à la coopérative de Fontain !

Laurence MARTIN



Fête des voisins à Fontain (Arguel)



Vendredi 8 septembre a eu lieu la fête des voisins d'Arguel au "Préfa".

Un évènement très sympathique qui a réuni environ 80 habitants autour d'un apéritif gracieusement offert par la mairie de Fontain, puis de boissons et victuailles amenées par chacun. Ceux qui le souhaitaient ont pu ensuite poursuivre la soirée en regardant le

match de Rugby sur grand écran grâce au matériel prêté par un habitant.

Une soirée conviviale et festive, à refaire.



Sarah STRAEHLI

Halloween à Arguel



Mardi 31 octobre à 16h les enfants d'Arguel ont revêtu leurs plus "monstrueux" déguisements pour fêter Halloween au "Préfa".

Ils ont pu selon leur âge et leurs envies, colorier, découper des chauves-souris, fabriquer des fantômes et des bougies en clémentine ... avant un "horrible" goûter participatif. Puis ils sont partis "terroriser" les habitants d'Arguel en leur réclamant un bonbon ou un sort ; la collecte de bonbons a été démente ! Merci à tous les habitants d'Arguel qui n'ont pas hésité à ouvrir leur porte aux petits monstres.

Sarah STRAEHLI

Fête de la spiruline chez les Bassins Fermiers



Les 23 et 24 septembre derniers, la ferme d'aquaculture « Les Bassins fermiers » organisait la fête de la spiruline pour la deuxième année consécutive.

A cette occasion, le producteur Vivien Desgrange ouvrait ses portes afin de vous faire découvrir l'histoire et l'univers de la spiruline, cette micro algue qualifiée de « MEILLEUR ALIMENT POUR L'AVENIR » selon l'OMS.



Durant ce week-end, Vivien et son équipe vous ont accueillis sous la serre pour vous expliquer tout le processus de production et les bienfaits de cette spiruline paysanne connue particulièrement pour sa richesse en protéines, en fer et en antioxydants.

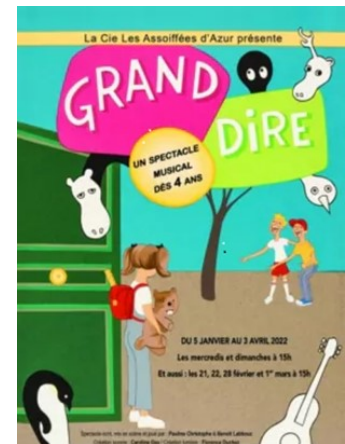
Un moment convivial permettant également de découvrir ces fermes atypiques dans le paysage agricole qui répondent directement aux enjeux écologiques et alimentaires actuels.

Si vous avez loupé cet événement, sachez qu'une édition 2024 est d'ores et déjà en préparation.

Vivien DESGRANGE

A l'école ...

Une belle rentrée à l'école sous le soleil de septembre



Pour la rentrée 2023-2024 le groupe scolaire compte 177 enfants répartis dans 8 classes. Les effectifs sont en baisse de 8 élèves par rapport à l'année dernière. L'équipe pédagogique est composée de dix enseignants, de trois ATSEM, d'une AESH et d'une personne en service civique motivée et polyvalente et dont l'aide est très appréciée des enseignants, et bien sûr l'équipe des FRANCAS et sa nouvelle directrice Collyne SAVANI.

Classe	effectifs	niveau	effectifs	
N°1 : PS / GS	23	PS	18	54 MATERNELLES
N°2 : PS / MS	23	MS	14	
N°3 : GS / CP	20	GS	22	
N°4 : CP / CE1	21	CP	21	
N°5 : CE1 / CE2	22	CE1	24	123 ELEMENTAIRES
N°6 : CE2 / CM1	21	CE2	25	
N°7 : CM1	24	CM1	30	
N°8 : CM2	23	CM2	23	
TOTAL	177		177	

De beaux projets pédagogiques sont prévus cette année avec de l'escrime de la toussaint aux vacances de Noël, 10 séances de piscine pour les classes de CE1 et CE2, des sorties culturelles au Théâtre de l'Espace et en relais de la lutte contre le harcèlement, sujet phare de l'éducation nationale. Le spectacle Grand Dire par la compagnie de Chenecey-Buillon, les assoiffés d'Azur ! Et encore de nombreux autres projets à venir !

Nos écoliers ont une initiation à l'anglais dès la maternelle et pratiquent ensuite l'anglais ou l'allemand deux fois par semaine.

Claire APPFEL

Notre première séance d'escrime



Lundi 6 novembre, nous avons effectué notre première séance d'escrime.

Lucas, notre entraîneur du Besançon Université Club Escrime nous a expliqué les règles de sécurité. Ensuite, nous avons enfilé notre veste noire, mis notre masque et pris notre sabre. Et nous nous sommes entraînés à combattre.

Nous avons commencé par apprendre à nous déplacer avec le sabre en faisant des espèces de pas chassés. Puis, on devait toucher le casque d'un camarade avec le sabre. Tout cela faisait beaucoup de bruit.

Lucas nous a alors raconté une petite histoire :

Au temps de Louis XIII, les duels étaient interdits car il y avait beaucoup de décès. Mais les gens voulaient continuer à utiliser les sabres alors ils devaient s'entraîner la nuit, sans faire de bruit, ils ont donc inventé l'escrime silencieux : les sabres ne devaient pas se toucher !

et c'est ce que nous avons fait !

Et pour finir un petit jeu : une souris devait attraper un fromage surveillé par un chat. La souris devait esquiver les coups du chat pour gagner le fromage.

Nos impressions :

On avait l'impression d'être au Moyen-Âge. On croyait être des mousquetaires échappant au roi.

J'ai bien aimé les combats car c'était drôle, le prof était gentil.

C'était très intéressant et très motivant ! Ca va être génial.

J'ai adoré le chat et la souris !

Le mot des spectatrices (dispensées de sport) :

Nous avons vu tous les élèves progresser en escrime, ils ont couru, fait des échanges amusants ! C'était super !



La Classe des CM2

5 classes de l'école participent tous les lundis jusqu'aux vacances de Noël à des séances d'escrime avec Lucas. Ce sport opposant deux adversaires au fleuret, à l'épée ou au sabre est très apprécié par les enfants.

Nos balades de l'automne



Tous les jeudis nous sommes partis en balade ! La première fois, nous sommes allés jusqu'au stade de Fontain et nous avons profité des structures pour jouer au foot et faire du toboggan. Puis au fur et à mesure des balades, nous sommes allés de plus en plus loin ! Nous sommes allés jusqu'au bois tout en haut.

Et même nous avons joué aux explorateurs en prenant un petit sentier qui montait beaucoup !

Enfants de petite section, moyenne section et grande section

La Reine Rachel et ses abeilles en classe de CE2/CM1

Rachel Nachon est - La reine - des abeilles !

Elle travaille dans notre école en tant qu'ATSEM. De plus, elle possède environ quarante ruches !

Le 9 octobre, nous avons reçu Rachel dans notre classe. Elle nous a fait découvrir sa ruche pédagogique et a répondu à nos questions. On a dégusté son délicieux pain d'épices et elle nous a fait partager son miel jusque dans nos maisons...



Le saviez-vous ?

- La reine pond environ 2000 œufs par jour ! Elle est donc ovipare.
- Les étapes de la vie d'une abeille sont : l'œuf, la larve, la nymphe et l'abeille.
- La reine n'a pas de venin.
- La reine a un abdomen plus long que les autres abeilles, Rachel la marque d'un point rouge pour la reconnaître facilement dans la ruche.
- Les abeilles sont bien organisées, elles ont différents « métiers » : nettoyeuses, nourricières, bâtisseuses ou cirières, gardiennes ou éclaireuses.

Grâce à Rachel, on a pu comparer la reproduction des abeilles avec les locataires de notre classe : des phasmes et des mantes religieuses.

Si vous souhaitez déguster le miel de - *notre Reine Rachel* -, nous partageons ses coordonnées : rachel-de-vorges@orange.fr Téléphone : 06 31 84 64 33.



La classe de CE2/CM1 & V. HALBERT CADET

Un petit coup d'œil sur les Francas de Fontain !



Nous avons organisé une fête de fin d'année pour les CM2 (2022-2023) afin de célébrer leurs derniers pas à l'école élémentaire de Fontain et leur souhaiter bonne chance pour leur rentrée des classes au collège !

les francas

Un été de FOLIE !

Les enfants étaient au rendez-vous ! Un été sous le thème des merveilles du monde afin de voyager le plus possible !

L'Italie avec le Colosseum, le Mexique avec la pyramide de Kukulcan, l'Inde avec le Taj Mahal et l'Egypte. Mais un été également sous le thème de la découverte sportive avec l'intervention de l'UFOLEP (Union Française des Œuvres Laïques d'Éducation Physique). Nous tenions à remercier les bénévoles de la Médiathèque de Pugey pour avoir créé un partenariat avec les Francas de Fontain, nous avons participé à des ateliers autour du livre et du jeu de société.

Nouvelle avancée aux Francas : depuis cet été et à toutes les vacances scolaires, nous confectionnons un goûter maison !

Une rentrée 2023-2024 sur les chapeaux de roue avec une équipe motivée !

Des vacances de la Toussaint aux traditions d'halloween ! Un super apéro avec les parents avec des recettes aussi effrayantes qu'appétissantes !

Un grand merci aux salariés permanents et vacataires durant cette période, ils savent donner le sourire aux enfants et rassurer les parents !

Collyne SAVANI

L'Association des Anciens Combattants

La section des Anciens Combattants de Fontain a été créée le 13 mars 1970. Alphonse MAIROT en a été le premier président et René GLADOUX le premier vice-président. C'est ce dernier qui en assure la présidence depuis le décès de M. MAIROT en 2017. A sa création, cette association, type Loi 1901, comportait 51 anciens combattants dont un qui avait participé à la guerre de 14-18 ; elle en compte 16 aujourd'hui, anciens combattants de la guerre d'Algérie dont un qui a également participé à la guerre d'Indochine. L'association comprend aussi 6 veuves d'anciens combattants et 8 membres sympathisants.



Le bureau actuel est constitué de :

Président : René GLADOUX, ancien combattant

Vice-Président : Léon GLADOUX, ancien combattant

Trésorier : Claude CHABOD, sympathisant, porte-drapeaux

Secrétaire : Éric GROSLAMBERT, sympathisant, porte-drapeaux

Jean CHAPITEY, ancien combattant

Corinne GLADOUX a été nommée Commissaire aux comptes.

La section de Fontain fait partie de l'Association Franc-Comtoise des Anciens Combattants (AFCAC) dont l'objet est de « créer et resserrer les liens de camaraderie et de solidarité qui doivent unir tous les anciens combattants ; procurer aux anciens combattants et à leurs familles le concours moral et matériel dont ils peuvent avoir besoin ; contribuer à la dignité des obsèques de chacun de ses membres par la présence d'une délégation avec le drapeau ; leur cercueil sera recouvert du drap mortuaire tricolore ; perpétuer la mémoire des camarades tombés au champ d'honneur en leur rendant hommage au cours des cérémonies officielles ou particulières ».

L'association tient son Assemblée Générale annuelle au mois de mars, suivie d'un repas.

L'AFCAC organise des cérémonies autour du 11 novembre pour commémorer la fin en France de la guerre de 1914-1918, du 8 mai pour commémorer la fin en France de la guerre de 1939-1945 ainsi que l'accident qui, le 19 janvier 1945, a coûté la vie des six membres de l'équipage d'un bombardier américain sur le territoire de la commune. Tous les quatre ans, elle organise alternativement avec les sections de Montfaucon, La Vèze, Saône et Mamirolle, une commémoration de la fin de la guerre d'Algérie à la date du 5 décembre, à la différence de la Fédération Nationale des Anciens Combattants (FNACA) qui a choisi le 18 mars 1962, date des accords de Cessez-le-feu d'Evian.

L'AFCAC organise également des commémorations autour de lieux symboliques de la Résistance dans le Doubs au rocher de Valmy, à la Chapelle des Buis, à la Citadelle de Besançon... puisque de nombreux groupes de résistants ont existé dans ce secteur (Groupe Guy MOCQUET, Groupe Marius VALLET...). Nicolas SARKOZY avait souhaité regrouper toutes les cérémonies (fin des guerres de 1914-1918, 1939-1945, Algérie, en Opérations Extérieures...) autour d'une seule date, mais de nombreuses associations dont l'AFCAC s'y était opposée arguant que les dimensions symboliques de ces différentes guerres étaient très différentes.

En raison de la diminution du nombre d'anciens combattants, il semble que, au moins localement, l'avenir soit au regroupement de différentes sections proches (Montfaucon, Saône, La Vèze, Mamirolle). La section de Fontain souhaite que d'autres personnes la rejoignent, que ce soit en tant qu'ancien combattant, participant aux Opérations Extérieures ou sympathisant.

Un autre souhait de la section de Fontain est de retrouver une présence des enfants, des écoliers aux différentes cérémonies afin de se réunir pour ne pas oublier un passé de conflits armés et réfléchir à un futur de paix.

Contact : René GLADOUX Téléphone : 06 74 53 12 25

François MARTIN

Bilan du club de Foot



Cette année le club de football de Fontain compte 78 enfants licenciés soit 18 de plus que l'année passée et 18 dirigeants les encadrent.

Nous avons une équipe U7 mixte, une équipe U9, une équipe U11 garçon. Une équipe U13 féminine, une équipe U13 garçon et une équipe U15 féminine.

Les équipes U7 et U9 évoluent le samedi matin sous forme de plateau regroupant environ 12 équipes de 4 joueurs. Les autres catégories jouent à 8 joueurs sur un terrain en travers le samedi après-midi sous forme de championnat.

D'autre part, lors de notre assemblée générale qui s'est déroulée sous un franc soleil, nous avons organisé un tournoi des familles qui s'est déroulé après le repas d'environ 90 personnes qui regroupaient 16 équipes de 5 joueurs. C'est l'équipe Patoz qui a remporté le trophée. Pour rappel, ce tournoi est ouvert aux habitants de Fontain-Arguel, La Vèze et Pugey. Seule obligation, les équipes doivent être composées de 5 joueurs, d'une féminine et de 2 enfants de moins de 13 ans sur le terrain en permanence. Cette manifestation a été organisée et gérée par Nicolas Bichet. Cette formule sera reconduite l'année prochaine en date du 6 juillet 2024, vous pouvez déjà le noter dans vos agendas.

Cette année, nous avons dû réfléchir à la possibilité de ne pas inscrire une équipe faute d'encadrants. Après une réunion avec les parents concernés, nous avons trouvé une solution mais il est évident que nous avons beaucoup de difficultés à recruter des bénévoles et nous sommes toujours en recherche de personnes susceptibles d'accompagner les enfants.

Le club a été associé lors du vide grenier de la commune, nous avons géré la buvette, eh oui il faut bien remplir les caisses !

Simon Gaillard a été honoré par le district du Doubs à Danjoutin pour toutes ses années en tant que bénévole au sein du club. En effet, il est au service du club depuis sa création en 1977 soit 36 ans de bons et loyaux services, un grand merci à toi.

Comme les autres années, les enfants pourront bénéficier du gymnase de l'école pour s'exercer au futsal cet hiver et chaque équipe pourra participer à des tournois organisés par le district du Doubs. Radio France Bleu est venue faire un reportage à Fontain. Elle s'intéressait plus particulièrement au nombre élevé de licenciées féminines au sein du club.

Le Président Christophe POURCELOT

ALF Saison 2023-2024

Les activités de l'Association des Loisirs de Fontain battent à nouveau leur plein.



La saison passée, quelques 170 adhérents ont participé aux activités permanentes et cet engouement est à nouveau au rendez-vous cette année. Bonne nouvelle cette participation conséquente et régulière nous a permis de baisser nos cotisations !!!

En activités permanentes, nous proposons cette année :

- Lundi : yoseikan budo adulte.
- Mardi : couture, poterie, cardio abdos fessiers.
- Mercredi : gym renforcement doux, poterie, yoga enfants, yoga adultes.
- Jeudi : poterie, pilate.
- Samedi : floor ball.

Les activités événementielles :

Durant la saison 2022-2023 :

- Mercredi 7 décembre, l'ALF et les autres associations du village ont organisé pour la première fois le passage des «**Défis de la Boucle**». Grand succès, environ 1000 coureurs ont parcouru les 10 kms préparés par nos soins sur les sentiers autour de notre commune.

- Dimanche 7 mai lors de notre «**Marche de Printemps**», une cinquantaine de marcheurs a parcouru une boucle d'une dizaine de kms dans les bois de Malbrans au-dessus de la vallée de la Loue. Nous avons pique-niqué à « la Vierge », avec une belle vue sur le plateau d'un côté et sur Fontain de l'autre... sans pluie !

Cette marche a été traditionnellement suivie d'un barbecue ... bien arrosé !

Pour la saison 2023-2024 :

- Bis repetita, les « **Défis de la Boucle** » ont eu lieu mercredi 22 novembre toujours sur un circuit à l'intérieur et aux alentours de notre village.
- Vendredi 17 novembre a été projeté le film « **Là est ma maison** » avec la présence de Sophie Réthoré la réalisatrice. La séance a été suivie d'un débat et ... d'un « pot de l'amitié ».
- Marche de printemps prévue fin mai début juin.
- En discussion au bureau : théâtre, soirée festive.

Nos activités restent ouvertes. Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à contacter un membre du bureau en particulier :

Michel : 06 33 33 51 99

Marc : 06 43 63 80 66

Jean-Pierre (notre Président) : 06 85 78 12 65.

Pour le bureau Marc Girardot.



Jeux inter -villages



Les premiers jeux inter-villages de l'association 1,2,3 Soleil ont eu lieu le 8 octobre 2023 à La Vèze.

Une centaine de personnes étaient présentes pour réaliser des épreuves sportives et intellectuelles par équipe de 6 à 8. Un pique-nique a été partagé le midi. Cette journée s'est déroulée dans la joie et la bonne humeur et a ravi petits et grands. L'équipe « les as du foot » a remporté un bon pour manger des pizzas chez Gladoux.

Charline DUCROT pour 1,2,3 Soleil



*Une journée pleine
d'épreuves et de
bons souvenirs !*

Cette année, pour la première fois, les parents de l'association 1,2,3 Soleil ont organisé leurs premiers « Jeux Inter-villages » à la Vèze, le dimanche 8 octobre. Sous un soleil superbe, des équipes de 6 à 8 personnes se sont affrontées lors de diverses épreuves : blind test, résolution d'énigmes, courses d'obstacles, relais, tire à la corde et bien d'autres !!! Puis pique-nique à l'ombre sous les arbres, buvette... une journée qui a rassemblé une grosse centaine d'enfants et adultes dans la bonne humeur ! Avec une jolie récompense pour l'équipe gagnante « les As du foot » : un bon d'achat pour une soirée pizza chez Gladoux !

Cette année encore, l'association ne manque pas d'ambition : vente de sapins de Noël, après-midi jeux à Pugey le 19 novembre, vente de produits locaux en décembre, organisation du marché de Noël de l'école le 15 décembre ... tout ceci avec l'idée de créer du lien entre les parents et les enfants sur des temps hors école, et de financer des achats de livres et/ou projets éducatifs pour le groupe scolaire.

Laurence VANLANDE (Association 1,2,3 Soleil)



Des jeux inter-villages très appréciés par les petits et par les grands.

Retour sur la fresque du Climat à Fontain



Devant l'accélération de phénomènes climatiques inhabituels, l'humanité prend peu à peu conscience que quelque chose se passe. Comme nous le rappelle chaque année le GIEC (Groupe Intergouvernemental d'experts sur l'Evolution du Climat), ce dérèglement climatique est dû pour l'essentiel à l'émission de plus en plus importante de gaz à effet de serre depuis la révolution industrielle.

Déterminer quelles sont les causes du réchauffement climatique et les relier à leurs conséquences, c'est l'objet de l'atelier « Fresque du Climat ».

L'association « A Fond La Transition » a organisé le 7 octobre dans la mairie de Fontain un atelier sur ce thème, animé bénévolement par deux enseignants de la faculté des sciences de Besançon. C'est dans une ambiance détendue mais studieuse que les 14 participants répartis en 2 groupes ont construit leur fresque à partir de cartes à relier les unes aux autres. Le choix des enchaînements entre causes et conséquences a suscité de nombreux questionnements qui ont permis d'enrichir le débat dans les groupes de travail.

A l'issue de la séance, tous ont pris conscience de l'importance du sujet et de la nécessité d'agir, chacun à son niveau, pour mieux modifier son mode de vie et de consommation en fonction de son empreinte carbone.

Le challenge est ambitieux mais indispensable si l'on veut continuer à vivre sur notre unique planète. N'hésitez pas à vous renseigner, des formations existent aussi sur d'autres thèmes : mobilité, biodiversité, numérique etc... s'inscrire sur :

<https://linktr.ee/fresquesbesancon>

Jean-Marie DOLLAT



Au travers de nos actions, nos conférences, notre association agit pour une large sensibilisation.

Elle est ouverte à tous, alors n'hésitez pas à nous rejoindre.

contact@afondlatransition.fr

Retour sur la conférence du 13 octobre à Pugey

Animée par Daniel Gilbert, professeur à l'université de Franche Comté, elle a remporté un vif succès avec un public nombreux.

Beaucoup de sujets, tous très intéressants, ont été abordés comme :

- les écosystèmes complexes de nos rivières ;
- les effets du réchauffement climatique avec comme conséquence les assèchements des sols et la baisse du niveau des nappes phréatiques ;
- l'eau qui fera de plus en plus défaut en période estivale, les sécheresses à répétition ;
- la question de notre modèle agricole.

Pour le scientifique en Écologie, des solutions sont possibles, c'est l'affaire de tous :

- limiter impérativement les gaz à effet de serre, les rejets d'azote ;
- ralentir l'écoulement des eaux pluviales en redonnant aux rivières leurs cours naturels ;
- limiter l'artificialisation des sols ;
- préserver les zones humides (marais de Saône, tourbière de Frasne ...).

En résumé, l'urgence est à agir à tous les niveaux !

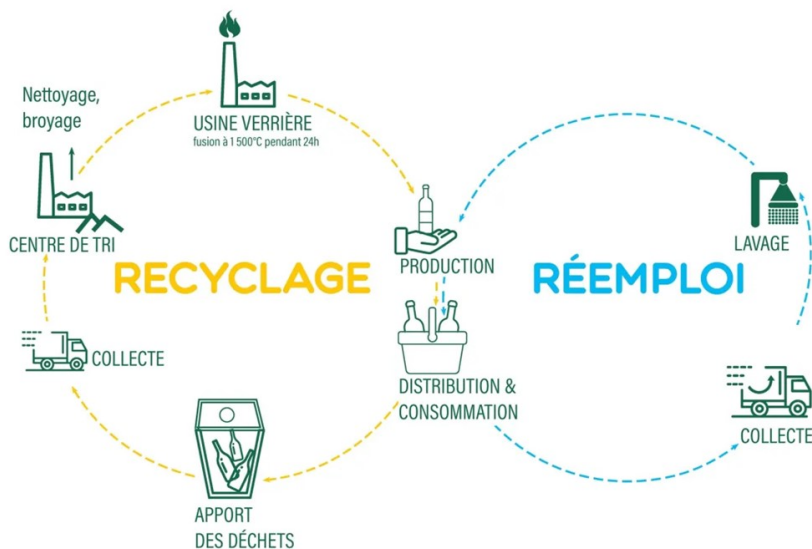
Lors de cette soirée, une belle exposition photo sur les invertébrés des rivières en Franche-Comté de Laurent Souchaud a permis tout à chacun de s'émouvoir devant les espèces aquatiques plus ou moins surprenantes mais menacées. Cela a une incidence sur les écosystèmes et toute la chaîne alimentaire.



Vous pouvez rapporter dans un point de collecte, les bouteilles en verre munis de ce logo. Les bouteilles seront lavées pour être remplies à nouveau.

Ce système permet de faire moins de déchets, d'économiser de l'énergie (réduction d'émissions de Co2) et de créer des emplois locaux.

Vidéo : <https://youtu.be/l7xl2bZyIJg>



**Recycler c'est bien,
Réemployer c'est
mieux !**

Le Don du Sang actif à Fontain



ASSOCIATION
POUR LE DON
DU SANG
BÉNÉVOLE
BESANÇON
FONTAIN-THISE

L' Etablissement Français du Sang, la Municipalité, l'Association pour le Don du Sang bénévole de Besançon-Fontain-Thisse organiseront conjointement deux collectes annuelles à Fontain. Cette coopération est contractualisée par une convention.

Cette association dont le siège situé 8 rue du Dr Girod à Besançon (locaux de l'EFS) compte une quarantaine de bénévoles en charge d'organiser annuellement 6 collectes de sang au Kursaal de Besançon, 5 à la salle des fêtes de Thisse et 2 à la salle des fêtes de Fontain.

L'association participe également aux journées mondiales annuelles du sang organisées en juin par l'EFS à Besançon (2 jours), et à certaines campagnes de promotion du don avec l'EFS.

En Bourgogne Franche-Comté, 26000 malades et blessés bénéficient tous les ans de soins qui nécessitent 600 poches de sang par jour (10 000 pour toute la France).

En 2024, 2 collectes de sang sont programmées à Fontain les **mercredis 3 janvier et 7 août 2024.** Sur ces périodes, les stocks sont généralement faibles d'où l'importance de ces collectes. Une équipe de bénévoles à étoffer se met en place sur Fontain pour assumer ces opérations.

Pour ces collectes il est préférable pour donner son sang de prendre RDV sur :

dondesang.efs.sante.fr

Un donneur de sang peut aussi devenir donneur de plasma

Le plasma c'est quoi ?

Le plasma est la partie liquide du sang où circulent les globules rouges, les globules blancs et les plaquettes.

Qui peut donner ?

Toute personne âgée de 18 à 65 ans pesant au minimum 50 Kg.

Soigner qui ?

Les personnes en réanimation, en déficit immunitaire, les hémophiles.

De nombreux patients sont soignés grâce aux médicaments produits à partir des protéines extraites du plasma.

Où donner ?

à la Maison du Don de Besançon avec inscription en ligne comme pour un don de sang.



Nous attirons l'ATTENTION des enjeux primordiaux de ces dons **pour renforcer la souveraineté sanitaire de notre pays** au service des patients, notamment en besoins plasmatiques.

La France fournit actuellement 800 000 litres de plasma alors que 2,8 millions de litres sont nécessaires pour produire le volume d'immunoglobulines pour soigner les patients. L'objectif actuel est dans un 1^{er} temps de couvrir 50 % du marché des immunoglobulines, soit 1,3 million de litres de plasma, d'où la création d'une usine à Arras et des campagnes nationales pour le don de plasma.

Vous souhaitez vous investir **PONCTUELLEMENT** ou plus **REGULIEREMENT** au sein d'une association bisontine solidaire et dynamique, rejoignez l'ADSB de Besançon-Fontain-Thisse.



Contactez le : 06 75 28 26 96 ou 06 31 29 02 13 ou
par mail : dds25.secretariat@gmail.com

Ukraine : Concert Rock soutien au peuple, aux réfugiés ukrainiens



Bilan : 120 entrées payantes, des crêpes locales, des boissons de chez RIEME, de la très bonne bière THREEBU de Sébastien LUGANT.

Une bonne vingtaine d'amis, familles, bénévoles ont orchestré cette soirée.

Tout d'abord, merci à la commune pour le prêt de la salle et les tentes, merci Simon pour ta disponibilité.

Dans une ambiance très ROCK, **KAMDEN** a lancé les hostilités C'est vrai à peine fortissimo.

Le peintre **ANDRYI NABOKA** a réalisé en direct une toile représentant les artistes en train de jouer, vendue aux enchères. Merci à l'acquéreur de sa participation.

Quelques chansons d'Ukraine interprétées par **NATALYA**, venue de Kiev, résidente à Pelousey. Ensuite, **NOT' Rue** interpréta son répertoire de compositions entraînantes : le saxo dans du rock ...ça le fait.

Le final très dansant de **NITROCASTER** donna le ton pour 1h30 de reprises rocks endiablées.

Bravo à tout ce monde de la musique. Merci à Christophe **GAIFFE** et son bras droit Victor **GIRARD**

M pour le son. Merci à Darya, Sophie, Denis, Jérôme de **UKRAIDE** pour leur participation. Merci aux habitants nombreux des villages avoisinants pour leur soutien ainsi qu'aux habitants de Fontain qui ont participé. Bravo à mes amis de Fontain et bénévoles pour leur aide au parking, au montage, à la logistique, à la buvette etc... Merci spécialement à NaCle pour sa fresque réalisée gratos et vendue à un passionné. Cette belle déco avec « un poing montrant la révolte du peuple Ukrainien » restera sur bien des photos souvenir de la soirée. Merci aux associations ALF et 1,2,3 SOLEIL pour leur aide et participation active (Michel, Elodie, Laurence, Jean-Pierre, Alain, Karl, Sébastien, Christophe... j'en oublie sûrement ma mémoire faisant défaut !!!)

La soirée rapporte 1700 € qui serviront à financer le prochain convoi vers la frontière Ukrainienne.

Beaucoup d'autres peuples souffrent de famine, de blessures, de guerres dans tant de pays, nous les aidons selon notre possibilité. Soyons conscients de notre confort en apportant aux nécessiteux notre aide si petite soit-elle (et la France en fait partie).

MERCI A TOUS ET SOYEZ HEUREUX DE VIVRE DANS UN PAYS LIBRE....

Jean-Michel BRESSAND

Projection du film « Tu nourriras le monde » dans le cadre du Festival Alimenterre



Le 28 novembre, l'association « A fond la transition » et la commune de Fontain ont organisé de concert une projection débat du film « Tu nourriras le monde ». Une trentaine de personnes a pu assister à la projection et participer aux riches échanges qui ont suivi.

Ce film retrace l'évolution du monde paysan de la Champagne crayeuse depuis les années 50. Il interroge sur les conséquences de ce modèle agricole, la responsabilité des politiques publiques mises en œuvre mais également sur la responsabilité du consommateur. Car la place de l'alimentation dans nos vies et notre budget n'a fait que diminuer depuis la fin de seconde guerre mondiale, souvent grâce à l'achat de produits d'importations soumis à des normes sanitaires pourtant moins-disantes. Il n'est jamais trop tard pour mieux faire et si les politiques agricoles doivent nécessairement accompagner la transition écologique et se réformer en profondeur, cela ne pourra se faire sans une implication des citoyens pour soutenir une agriculture locale de qualité.

Les discussions ont également permis de mettre en lumière toute la pertinence du modèle coopératif propre au comté qui s'étend de la sélection génétique et la reproduction des vaches laitières à la fabrication du fromage et à sa vente.

Flavien CHANSON

Le Frelon asiatique



Introduit en France vers 2004, il s'est répandu sur le territoire et on le retrouve maintenant presque partout depuis 2020, il poursuit en Franche-Comté un développement important.

Il se distingue du frelon commun par ses pattes jaunes, ses ailes sombres et un abdomen noir avec un anneau jaune orangé.

Il représente les mêmes dangers que les guêpes (en cas de piqûres nombreuses ou dans la bouche, d'allergies...). Toutefois, son dard plus long impose une tenue particulière pour l'approcher : les tenues habituelles des apiculteurs ne sont pas suffisantes pour s'en protéger. Il peut se montrer agressif à proximité de son nid.

Il construit son nid au printemps, qui est très souvent très aérien, à plusieurs mètres de haut dans les arbres. On peut également le trouver dans les charpentes, les cheminées, chaque nid pouvant contenir 2 000 individus en moyenne. Les nids sont vides en hiver et une destruction efficace peut se faire en été ou à la rigueur en automne.

Cette espèce de frelon est considérée comme espèce exotique envahissante. Il constitue un danger particulier pour la biodiversité et la pollinisation dans la mesure où il se nourrit de nombreux insectes et également d'abeilles ; cela entraîne la disparition de nombreuses ruches sans qu'on ait pu encore trouver un bon moyen de s'en protéger.

Si vous constatez la présence d'un nid de frelons asiatiques, il est fortement conseillé de faire appel à un professionnel pour s'en débarrasser et vous pouvez contacter la Mairie qui a choisi de participer financièrement à toute destruction d'un tel nid à hauteur de 50 euros, soit le tiers environ de son coût.

François MARTIN



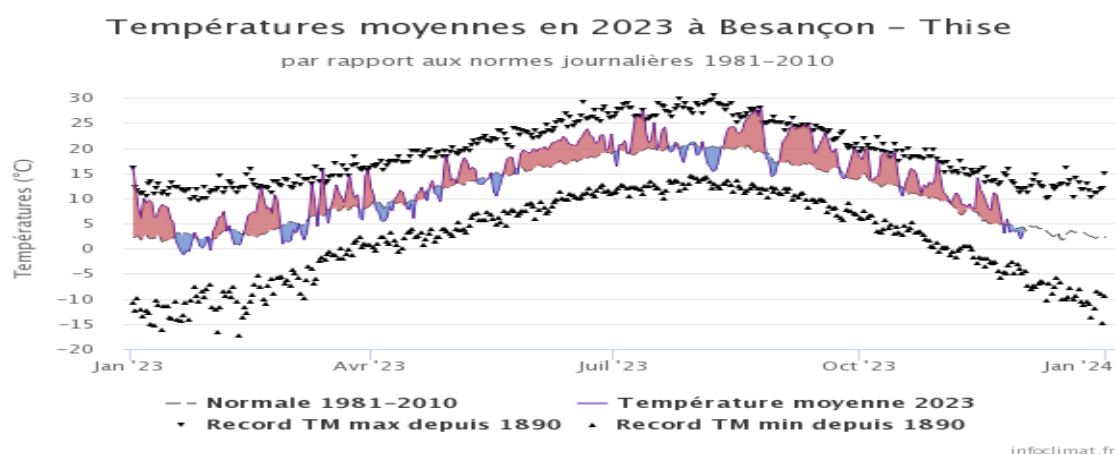
2023 : une sécheresse estivale verte

Il existe plusieurs types de sécheresse :

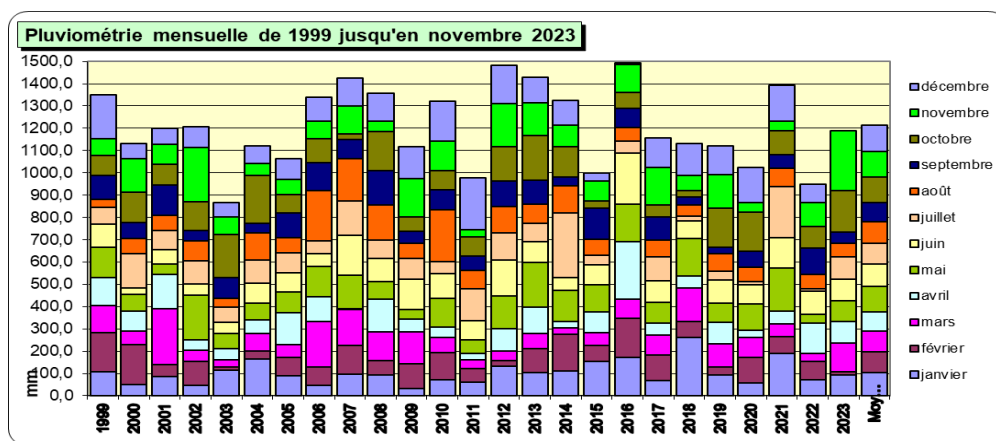
- * **la sécheresse météorologique** correspond à un déficit prolongé de précipitations ; (séquence sans pluie de quelques semaines).
- * **la sécheresse agricole** se caractérise par un déficit en eau des sols superficiels (entre 1 et 2 m de profondeur), suffisant pour altérer le bon développement de la végétation. Elle dépend des précipitations, de l'évapotranspiration et de la transpiration des plantes. **La sécheresse agricole** est sensible aux précipitations, à l'humidité et à la température de l'air, au vent mais aussi à la nature des plantes et des sols.
- * **la sécheresse hydrologique** se manifeste lorsque les lacs, cours d'eau ou nappes souterraines montrent des niveaux anormalement bas. Elle dépend des précipitations mais aussi de l'état du sol influant sur le ruissellement et l'infiltration.

En 2023, la période estivale s'est étendue dès la fin mai jusqu'à la mi-octobre.

Bien qu'il y ait eu quelques courts répit de fraîcheur, les températures ont le plus souvent très largement dépassées la moyenne en favorisant une très forte évapotranspiration.



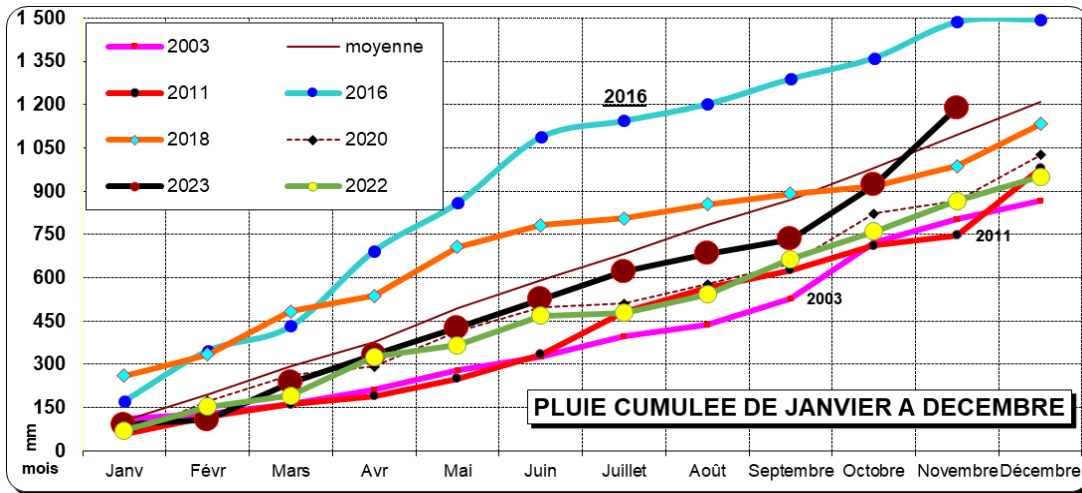
Les trop rares précipitations de mai, juin, septembre et début octobre ont fait que la végétation a énormément sollicité les réserves hydriques superficielles des sols et privé d'alimentation les réserves hydrologiques des cours d'eau.



A la mi-octobre, le niveau des cours d'eau et nappes ont atteint leurs plus bas niveaux jamais ou rarement atteint un peu comme en 2018, 2011 et 2003.

Les précipitations estivales bien que déficitaires mais salutaires ont permis de maintenir, surtout en juillet, un niveau d'humidité des sols suffisant pour éviter un dessèchement trop dommageable de la végétation d'où la qualification de sécheresse verte.

Les cultures ont plus ou moins souffert du manque d'eau selon les types de sols mais ont également avec les températures élevées bénéficié pour certaines de meilleures pousses.



Le retour de pluies conséquentes à la mi-octobre a permis de rapidement retrouver une situation plus normale et les abondantes pluies en novembre de combler le déficit pluviométrique et d'amorcer la recharge des réserves d'eau souterraines.

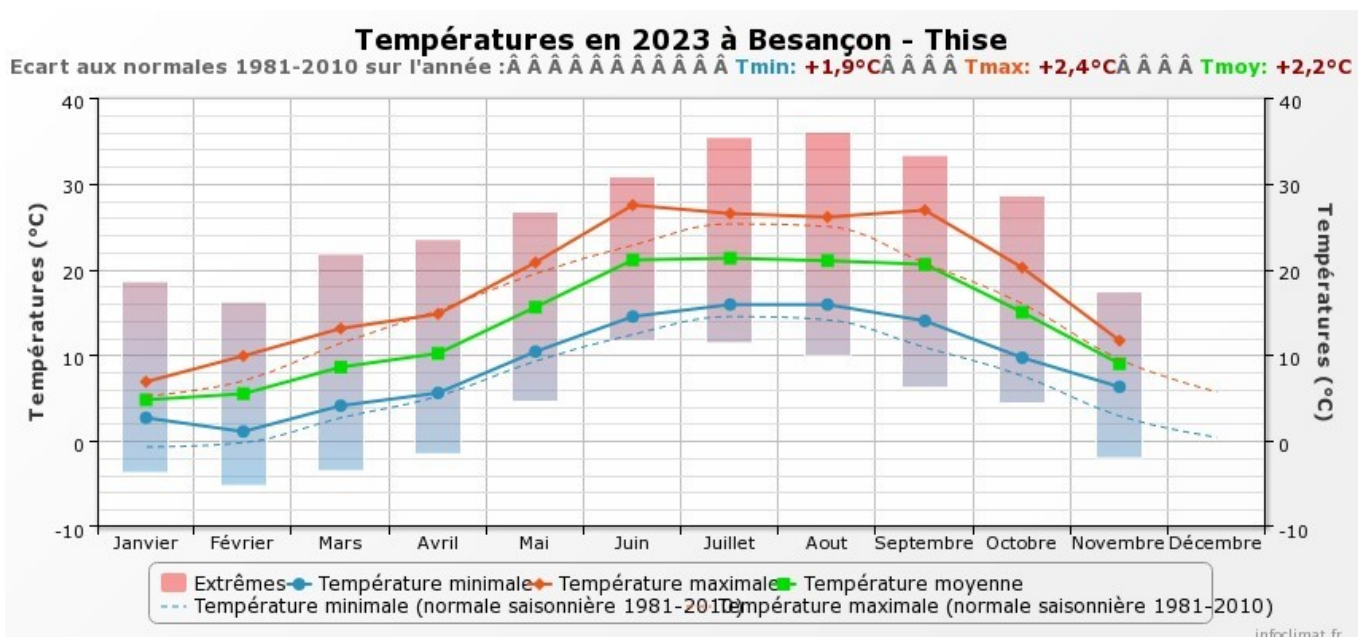
Cette dernière saison estivale, parmi les plus chaudes des dernières décennies comme en 2022, 2018 et 2003 est à l'image de futures années avec les divers types de sécheresses potentielles qui pourront être parfois plus marquées et beaucoup plus dommageables.

Le réchauffement climatique s'affirme de plus en plus avec en période estivale des précipitations moindres et aléatoires et nécessite une adaptation accélérée tant au niveau d'équipement que des comportements pour limiter l'émission de gaz à effets de serre à l'origine du dérèglement climatique.

Pour en savoir plus :

<https://www.infoclimat.fr/climatologie/annee/2023/besancon-thise/valeurs/07288.html>

Claude GRESSET



Projet participatif biodiversité

La réunion de rendu du projet participatif biodiversité s'est déroulée le vendredi 30 juin en présence de la LPO.

Il a été décidé de définir 4 grandes actions portées soit par la commune, soit par des citoyens appuyés au besoin par la LPO.

Action 1 – Mieux connaître et protéger le patrimoine naturel local.

Recensement participatif avec appel à observations sur une carte communale disponible via le lien : <https://umap.openstreetmap.fr/fr/map/anonymous-edit/990937:5-X68-uV0H0Xh6zySjQhg6L7vJjUe4aQQXFrwcAMmOM>

Actions de restauration de ce patrimoine (entretien de mares, amélioration de l'état écologique de cours d'eau).

Action 2 – Promouvoir la création d'îlots de biodiversité

Sensibilisation à l'intérêt d'avoir des zones propices à la biodiversité par la mise en place d'un label ou la réalisation de panneaux iconographiques par exemple.

Action 3 – Etablir un catalogue de conseils et de bonnes pratiques

Diffusion via le site internet de la commune

Action 4 – Participation au projet de Jardin Forêt

Un groupe d'échange et d'action a été créé pour permettre à tous de participer à un ou plusieurs de ces projets. <https://framavox.org/projet-biodiversite-fontain/>

L'implication du plus grand nombre sera déterminant pour la réussite de ces actions de préservation de la biodiversité.



Opération broyage



Vous avez été nombreux à déposer vos résidus de taille et ce sont plus de 20 m3 de déchets verts qui ont été broyés par le SYBERT fin novembre.

Ce nouveau service proposé par le SYBERT évite le transport jusqu'à la déchetterie des branchages de moins de 12 cm de diamètre et permet à chacun de disposer d'un broyat de qualité pour pailler ses massifs ou son jardin.

Le broyat est bénéfique à plus d'un titre, il permet d'apporter des éléments nutritifs et de la matière organique au sol, de protéger le sol des écarts de température, de préserver l'humidité et de réduire les arrosages, et enfin d'abriter et de protéger les insectes utiles au jardin.

L'opération sera reconduite courant 2024.

L'apport de feuilles mortes, des tontes de pelouse et des souches restera interdit.

Flavien Chanson

Le compostage, un geste citoyen



Que l'on soit économe, écolo, bon citoyen ou simplement fan du tri, on a tous une bonne raison de trier ses déchets de cuisine.

Au 1^{er} janvier 2024, dans le cadre de la loi AGEC, **le tri des biodéchets est un nouveau geste du quotidien** que tous les ménages français vont devoir s'approprier. Cela signifie que tous les déchets de cuisine compostables (épluchures de fruits et de légumes, coquilles d'œufs, marc de café...) devront désormais être séparés des ordures ménagères résiduelles pour être valorisés organiquement grâce au compostage.

Les nombreux atouts du compostage

Simple, écologique et économique, le compostage présente de nombreux avantages :

1. En triant ses biodéchets, on peut **réduire d'environ 30 % le poids de sa poubelle grise**, permettant ainsi de **maîtriser sa facture déchets**. Sur le territoire du SYBERT, ce sont 17 kg de déchets compostables qui sont jetés chaque année par habitant dans la poubelle grise, soit autant de déchets qui auraient pu être valorisés en compost. Un chiffre auquel il faut ajouter 13 kg de gaspillage alimentaire par an et par habitant (source MODECOM SYBERT 2021).
2. Composter ses biodéchets permet d'éliminer et de valoriser naturellement des déchets organiques composés à 70% d'eau et d'ainsi **limiter son impact environnemental**. Jetés avec les ordures ménagères, les déchets compostables sont destinés à être incinérés, ce qui revient à brûler de l'eau, un véritable non-sens écologique.
3. En transformant naturellement ses biodéchets en compost, on **créé une ressource très utile et bénéfique pour le monde végétal**, et à moindre coût ! Plus besoin d'acheter du terreau en jardinerie, vous produisez votre propre terreau à la maison.

Comment se procurer un composteur ?

Que vous habitiez en maison ou en appartement, en ville ou à la campagne, le compostage s'adapte à toutes les situations et à tous les besoins.

Pour les personnes résidant en maison avec jardin, le SYBERT propose régulièrement des sessions de vente de composteurs individuels à tarif subventionné. Fabriqués dans le Jura ou dans l'Ain à partir de bois d'origine française, les composteurs sont disponibles en deux formats, 300 ou 570 litres, pour s'adapter à la taille de votre foyer.

Pour les habitants ne disposant pas d'un extérieur ou d'un espace vert suffisant, le SYBERT propose des ventes de lombricomposteurs à tarif subventionné, couplées à une formation d'une heure pour acquérir les bases.

Il est également possible de composter dans l'un des 40 sites de compostage de quartier répartis sur l'ensemble du territoire, ou de demander au syndic de son immeuble l'acquisition d'un site de compostage en pied d'immeuble.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur sybert.fr ou prenez contact avec le service valorisation organique par mail à compostage@sybert.fr ou au 03 81 21 15 60.



Zoom sur les acteurs économiques:

* L'entreprise Tinot Electricité *



L'entreprise Tinot Electricité, située à Arguel-Fontain est spécialisée en électricité générale.

Créée en 2017, Florent Tinot artisan et gérant de l'entreprise Tinot électricité, est en mesure de vous conseiller, accompagner et réaliser vos projets de travaux d'électricité générale.



Il réalise différents types d'installations électriques, en neuf et rénovation à savoir : le câblage informatique, l'installation de VMC, la pose de chauffage électrique, la mise aux normes et la mise en conformité des installations électriques.

Il intervient auprès des particuliers (maisons, appartements...) et des professionnels : magasins, boutiques, restaurants, bureaux et les autres locaux professionnels. L'entreprise Tinot électricité, électricien à Arguel-Fontain est à votre disposition pour vos projets de travaux de dépannage.

Etat Civil

NAISSANCES

Léandre BEGIN, le 25 septembre 2023

Aurore BOSCA, le 15 octobre 2023

Mattéo LERUST le 28 octobre 2023

Marcel BÊCHE le 9 novembre 2023

DECES

Albert JILLARD, le 15 juin 2023 à l'âge de 94 ans.

Hamdi KARMOUS, le 17 juin 2023 à l'âge de 38 ans.

Léone VELLA, le 25 juillet 2023 à l'âge de 92 ans.

A vos agendas !!!



Fermeture de la mairie

du lundi 25 décembre au 2 janvier inclus

Mercredi 3 janvier de 15h30 à 19h30 à la salle des fêtes de Fontain : Dons du Sang

Vendredi 12 janvier à 19h à la salle des fêtes de Fontain : Vœux du Maire.

Samedi 20 janvier à 12h à la salle des fêtes de Fontain : Repas des anciens.

Informations diverses



Permanences de la mairie à Fontain

Nous vous accueillons le lundi (13h30-16h30), le mercredi matin (9h30-12h) et le vendredi (14h-16h30).



Nous sommes joignables par téléphone tous les jours (sauf le mercredi après-midi) au 03.81.57.29.65 ou par mail : mairie.fontain@orange.fr

La permanence de Madame le Maire se fait sur rendez-vous.

Nouveau jour d'ouverture à la Ferme BULLOZ



Le magasin est ouvert du mercredi au vendredi de 9h à 12h et de 15h à 19h et le samedi de 9h à 12h et de 15h à 18h.

Nouveauté : ouverture le jeudi.

Relais assistantes maternelles à Fontain

Le RAM propose des temps d'animations pour les enfants de 0 à 3 ans accompagnés d'un adulte le vendredi matin de 9h30 à 11h30 à la salle associative de Fontain. Les animations sont sur inscription auprès du relais : 03-81-55-80-66.

Prochaines dates :

Vendredi 8 décembre - Vendredi 12 janvier - Vendredi 9 février - Vendredi 8 mars - Vendredi 12 avril -
Vendredi 14 juin

N'hésitez pas à nous rejoindre !

Info Fontain

Si vous voulez recevoir toutes les informations de la commune, vous pouvez vous inscrire via le site internet : www.fontain.fr

Pour continuer à recevoir l'info Fontain, il faut à chaque fois cliquer sur le mail pour être toujours actifs dans notre base de données.

Vous emménagez à Fontain ? Vous quittez notre commune ?

Dès votre installation au village, il est nécessaire de venir vous déclarer en mairie. Votre enregistrement sera utile lors de démarches (légalisation de signature, élections, recensement citoyen, mariage, PACS, reconnaissance avant naissance, décès, etc...)

Présentez-vous muni(e) d'une pièce d'identité, de votre livret de famille et d'une facture de moins de 3 mois.

Changement à la déchetterie de Saône

Attention : à compter du 1^{er} janvier 2024, la déchetterie de Saône sera fermée le mercredi. Informations sur les jours et horaires d'ouverture des écocentres sur : sybert.fr

Directeur de la Publication : Catherine HAMELIN

Impression : Simographic

Photos : droits réservés